

# Éoliennes: le Sénat donne un droit de veto aux maires, au grand dam de la ministre Pompili



le 18.06.2021

**Éoliennes: le Sénat a donné, le 18 juin, un droit de veto aux maires, en plus de la possibilité d'un référendum local. Au grand dam de la ministre de la Transition écologique. Mais Barbara Pompili n'a pas dit son dernier mot. D'autant que le texte repart à l'Assemblée.**

Dominé par la droite, le Sénat a voté dans la nuit de jeudi à vendredi 18 juin le principe d'un droit de veto des maires sur l'implantation d'éoliennes sur leurs communes. Au grand dam de la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili, qui est de l'avis contraire.

Lors de l'examen en première lecture du projet de loi climat et résilience, les sénateurs ont adopté un amendement LR prévoyant une délibération du conseil municipal sur les projets d'implantation, avec aussi la possibilité de le soumettre à un référendum local. "Qui mieux que le conseil municipal peut prendre une décision de cette nature?", a plaidé Édouard Courtial, élu LR de l'Oise. Également LR, la rapporteure Marta de Cidrac l'a soutenu, soulignant

que l'amendement "répond à une demande forte des élus locaux, démunis face à l'implantation de parcs éoliens".

Mais la ministre a mis en garde: "seuls 20% du territoire français peuvent recevoir des éoliennes", et "nous essayons d'élargir ce périmètre, mais la consécration d'un droit de veto pourrait créer un phénomène de +not in my backyard+ (pas dans mon jardin, ou pas dans ma cour, ndlr): je veux bien de l'électricité, mais pas les éoliennes qui la produisent", a-t-elle argumenté face à des propositions similaires, venant également des sénateurs communistes. "Le veto n'incite pas non plus à la concertation. Il pourra ensuite être réclamé pour l'installation de panneaux solaires ou d'usines de méthanisation", redoute-t-elle. Il y a cependant des chances que l'ajout des sénateurs disparaisse dans la navette parlementaire, les députés ayant le dernier mot.

## **Mettre tout le monde autour d'une table**

Un veto mettrait "la pression sur les maires" qui pourraient être "pris en otage par certaines associations, par certains groupes", a ajouté la ministre sur la chaîne Public Sénat, évoquant "un cadeau empoisonné" aux maires.

"On a besoin de l'éolien, il faut avoir ça en tête pour essayer de sortir des faux débats", selon la ministre. Et d'exposer: "La méthode que je propose est de reprendre les choses à zéro, de faire une cartographie qui était demandée par de nombreux élus, cartographies des zones où on peut faire de l'éolien", et ensuite "mettre tout le monde autour de la table pour voir où on peut les mettre et où on ne peut pas les mettre".

*Transmis par :*

**Alain Cloche** Consultant Indépendant

VIGIE Voltaire - Veille Informationnelle et Gestion de l'Intelligence Economique - Membre du SYNFIE

Tél. +33 6 71 23 22 29 | @VigieVoltaire

[alain.cloche@vigie-voltaire.fr](mailto:alain.cloche@vigie-voltaire.fr)